



LE MARAIS NEUF
Camping ***

Tarifs 2023 TTC – Résidents

Ces tarifs concernent les propriétaires de Mobil Home en stationnement sur le camping

Redevance forfaitaire/Loyer annuel

(pour la période du 1er avril au 31 octobre) : 2292.00 €

Consommation électricité au delà des 200 kwatts prévus

dans la redevance forfaitaire : 0.30 €**

Eau compris dans la redevance forfaitaire

Installation/Désinstallation du Mobil Home : 1000.00 €

- Transport du parking jusqu'à l'emplacement
- Préparation au transport
- Calage
- Installation/Désinstallation terrasse
- Branchement/débranchement eau, gaz, électricité

Nettoyage :

- Intérieur (sous conditions) : 150.00 €
- Extérieur : 65.00 €

Hivernage/déshivernage par le camping : 55.00 €

Vérification (groupé) par un professionnel :

- Chauffe eau : 50.00 €*
- Extincteur : 10.00 €

Vente bouteille de gaz : 40.00 €**

Vente d'extincteur : 30.00 €

Consigne 10.00 €

*en cours de négociation

**sous réserve des augmentations